

Groupe EPP/FMC/Gynerisq

Compte rendu de la réunion téléphonique du 17 juin 2009

Présents : J.-P. Blanchère, L. Boubli, A. Fauconnier, C. Foulhy, B. Guigues, J. Lansac, B. Le Nir, B. Michelon, F. Puech, M.-A. Rozan, C. Vayssière

Absents excusés : A. Benbassa, X. Deffieux, J. Horovitz, P. Le Pors Lemoine, D. Luton, F. Vendittelli, P. Von Théobald

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 11 février 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la mise en place d'e-learning/EPP (J.-P. Blanchère, B. Michelon)

Le programme d'e-learning/EPP est en place sur le site de JP Com, mais rien n'apparaît sur le site du Collège. B. Michelon indique qu'il n'a pas reçu le courrier d'information ni les données techniques permettant de faire le lien entre les deux sites. B. Michelon va se mettre en relation avec J.-P. Blanchère et, dès que le lien sera effectif, l'information sera communiquée aux membres du CNGOF et de la FNCGM puis, pour les non-membres, dans les Brèves du Collège, la revue blanche et lors des séminaires OGC. Une diapo sera préparée pour tourner en boucle entre les sessions lors des journées du Collège.

3. Tutorial Gynerisq (B. Michelon)

Il n'y a pas de possibilité de bac à sable indique B. Le Nir, qui renseigne souvent les collègues pour les déclarations d'EPR. A. Fauconnier annonce que l'ingénieur qualité de son établissement va voir avec la HAS s'il peut y avoir une inscription pour tous les membres hospitaliers de son équipe. Si un tel abonnement est possible, Arnaud informera le groupe pour que l'on encourage d'autres établissements hospitaliers à faire de même. Il est en effet essentiel que les hospitaliers s'inscrivent à Gynerisq et déclarent leurs EPR. Il serait dommage que seuls les libéraux déclarent et soient accrédités.

4. Déclaration EPR et accidents graves : guichet unique

J. Lansac indique en avoir parlé au Dr Dumont, au ministère. Une expérience devait être tentée en Rhône-Alpes mais cela n'a pas été finalement possible. Le médecin de l'InVS qui pilote les déclarations d'événements graves dans les régions-pilotes est favorable à un guichet unique par la cellule qualité de l'établissement, qui se chargerait d'orienter la déclaration vers Gynerisq ou l'InVS et les assurances.

5. Fiche de déclaration EPR ciblés

B. Le Nir indique que les fiches sur les hémorragies et l'asphyxie sont prêtes et en attente de validation par la HAS. Des fiches concernant les reprises chirurgicales vont être faites.

6. Registre bandelettes

G. Eglin étant absent, ce sujet sera traité à la prochaine réunion.

7. E-learning/EPP frottis

L. Boubli indique que les documents sont prêts et envoyés à J.-P. Blanchère pour les mettre en ligne. Il propose de préparer une EPP sur la conduite à tenir sur les frottis pathologiques.

8. Données assurantielles

B. Le Nir indique que le rapport de l'ONIAM est en ligne et rapporte tous les accidents de plus de 500 000 euros.

9. Fiche déclaration accidents graves

X. Deffieux, absent, a fait savoir que la réunion de l'INVS ayant été annulée le sujet n'a pas évolué.

10. RPC 2010 : avancement

C. Vayssière, A. Fauconnier et X. Deffieux indiquent que les RPC avancent. B. Hédon et J.-P. Ayel s'occupent de la prise en charge du couple infécond. X. Deffieux, F. Pierre et P. Collinet se chargent des accidents de trocars.

Les RPC sur allo-immunisation rhésus et l'épisiotomie n'ayant pas été labellisées par la HAS, un rendez-vous sera pris par A. Fauconnier et C. Vayssière pour régler les questions méthodologiques. Il est important que le CNGOF puisse faire des RPC seul sans attendre le calendrier HAS souvent chargé. Le président fera une lettre à P. Dosquet pour prévenir de la demande de rendez-vous d'Arnaud et de Christophe.

Ils indiquent qu'il faudrait valoriser le travail des experts en faisant figurer leur nom sur les publications en français ou anglais dans la revue blanche ou l'EJOG, et rémunérer des internes pour préparer la bibliographie. Un abonnement du Collège à Science directe (ou équivalent) serait utile pour les experts libéraux qui n'ont pas les avantages des universitaires.

11. Groupe PMSI

C. Crenn-Hébert étant absente, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

12. Questions diverses

F. Vendittelli, absente, avait par écrit soulevé le problème du financement AUDIPOG/CNGOF pour l'EPP. J. Lansac propose que Gynerisq aide AUDIPOG. B. Le Nir fait remarquer les difficultés qui ont toujours existé entre AUDIPOG et Gynelog. Elle pense qu'un contact entre F. Vendittelli et le Dr Favrin serait utile pour essayer de rapprocher les deux structures. Le CNGOF peut aussi voir comment aider AUDIPOG ; il faudrait en parler au conseil d'administration.

AUDIPOG propose 5 EPP :

- épisiotomies
- hémorragies du post-partum
- évaluation des maternités en réseau
- taux de césarienne attendus
- suivi de grossesse à bas risque.

La prochaine réunion aura lieu à Paris le 18 septembre 2009 à 14h00.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 17 juin 2009
- Mise en place de l'e-learning/EPP en ligne (J.-P. Blanchère, B. Michelon)
- Fiche déclaration EPR ciblés (J. Marty, B. Le Nir)
- Registre bandelettes (G. Eglin)
- E-learning/EPP : conduite à tenir devant un frottis pathologique (L. Boubli)
- RPC : compte rendu de la rencontre avec P. Dosquet (A. Fauconnier, C. Vayssière)
- Données assurantielles (F. Pierre)
- Groupe PMSI (C. Crenn-Hébert)
- EPP AUDIPOG (F. Vendittelli)
- Questions diverses